



Politique d'emballage en vrac des ordinateurs

Révision	Date	Description des modifications	Créé par	Révisé par	Approuvé par
01	29 octobre 2020	Version initiale	Ali K.	Roch B.	Roch B.

Table des matières

1. OBJET.....	3
2. PORTÉE	3
3. DÉFINITIONS	3
4. RESPONSABILITÉS	3
5. CONDITIONS DU PROGRAMME	4
Annexe 1	5

1. OBJET

L'objectif de cette procédure est de décrire la politique d'emballage en vrac des ordinateurs de en présentant les différents processus et instructions. La directive DEEE vise à réduire les déchets provenant des équipements électriques et électroniques et à améliorer les performances environnementales de tous ceux qui interviennent dans le cycle de vie des équipements électriques et électroniques.

2. PORTÉE

Cette procédure a pour but d'aider les clients à prendre une meilleure décision quant au mode d'emballage qu'ils préfèrent pour les ordinateurs qu'ils achètent. Hypertechnologie CIARA propose des méthodes d'emballage individuel et en vrac pour tous les ordinateurs achetés chez CIARA. Le client sera informé de ce programme au moment de l'examen du contrat.

3. DÉFINITIONS

- 3.1 Tout au long de ce document, CIARA est identifiée comme la Société.
- 3.2 En tant que société, CIARA s'adresse uniquement aux entreprises.
- 3.3 Emballage : Un processus par lequel les ordinateurs sont préparés pour l'expédition au client en insérant les ordinateurs dans des emballages individuels ou en vrac.
- 3.4 Acronymes :

4. RESPONSABILITÉS

Le service des ventes est responsable de la mise à jour de cette procédure.

5. CONDITIONS DU PROGRAMME

Tous les ordinateurs offerts par CIARA peuvent être emballés individuellement ou en vrac. Au moment de la révision du contrat, le client sera informé qu'il peut choisir l'emballage en vrac comme moyen principal d'emballage si la quantité requise est de quarante-huit (48) ordinateurs ou plus. La boîte d'emballage en vrac contient quarante-huit (48) ordinateurs. Si la quantité requise est inférieure à quarante-huit (48) ordinateurs, l'emballage individuel s'appliquera. Si la quantité est supérieure à quarante-huit (48) ordinateurs, le principal moyen d'emballage proposé sera l'emballage en vrac. Il n'y a pas de différence de coût entre l'emballage individuel et l'emballage en vrac. Le client aura toujours le dernier mot pour décider du moyen de transport qu'il souhaite choisir.

Les emballages de CIARA sont composés à 100 % de matériaux recyclés et sont recyclables à 100 %. CIARA reprendra sur demande tout matériau d'emballage, qu'il s'agisse d'un emballage individuel ou en vrac.

Pour de plus amples informations sur ce programme, veuillez communiquer avec le service clientèle en cliquant sur <https://ciaratech.com/fr/nous-joindre/>

- 5.1 Description du programme : La politique d'emballage des ordinateurs s'applique partout dans le monde.
- 5.2 Portée du programme : applicable à tous les clients incluant les gouvernements, l'éducation et les institutions.
- 5.3 Frais du programme : Sans frais.
- 5.4 CIARA offre la reprise gratuite des matériaux d'emballage sur demande.
- 5.5 Volume d'achat éligible : Aucune restriction autre que la quantité minimum de quarante-huit (48) ordinateurs requise pour l'emballage en vrac.
- 5.6 Frais d'expédition : inclus dans le prix des ordinateurs.

Annexe 1



October 29th, 2020

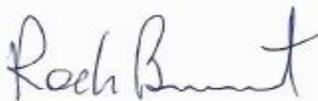
Green Electronics Council
PO Box 12149
Portland, OR 97212-0149
USA

Attention: To whom this may concern

Object : Ciara Bulk packaging policy

Ciara hereby officially confirms that it offers bulk packaging as a primary means of packaging to all customers who want to order a minimum quantity of forty-eight (48) systems or more. Ciara is the manufacturer of the systems. Ciara is responsible for packaging the systems per the method of packaging chosen by the customer at time of review of contract. If the customer has chosen bulk packaging, the systems will be inserted in the bulk package box one by one as soon as they are ready to ship. If the customer has chosen individual packaging, the systems will be packed one by one in individual boxes. There is no difference in cost between bulk packaging and individual packaging. The customer has the last say as to what means of packaging he is willing to use. Ciara is responsible also for shipping the systems to their final destination.

Regards,



Roch Brunet
Product Manager PC Systems
Ciara Technology
9300 Trans Canada Highway
Montreal, Que.
Canada H4S 1K5
Tel: 514-798-8880 ext. 6106
Cel: 514-250-9822
Email: rbrunet@ciaratech.com